

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Numéro de référence: 100002189

Date d'émission: 23/01/2007 Date de révision: 11/09/2023 Remplace la version de: 18/06/2021 Version: 7.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Mastics

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Soudal N.V. Everdongenlaan 18-20 2300 Turnhout Belgium T +32 14 42 42 31, F +32 14 42 65 14 sds@soudal.com, www.Soudal.com

Distributeur Adeo Services Rue Sadi Carnot 135 59790 Ronchin France

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti- poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.3. Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant	
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
hydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques	N° CAS: 64742-46-7 N° CE: 934-956-3 N° REACH: 01-2119827000- 58	≥ 10 - < 25	Asp. Tox. 1, H304
triacétoxyéthylsilane	N° CAS: 17689-77-9 N° CE: 241-677-4 N° REACH: 01-2119881778- 15	≥1-<5	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=1460 mg/kg de poids corporel) Skin Corr. 1B, H314
2-octyl-2H-isothiazol-3-one	N° CAS: 26530-20-1 N° CE: 247-761-7 N° Index: 613-112-00-5 N° REACH: 01-2120768921- 45	< 0,1	Acute Tox. 2 (par inhalation), H330 (ATE=0,27 mg/l) Acute Tox. 3 (par voie cutanée), H311 (ATE=311 mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 (ATE=125 mg/kg de poids corporel) Skin Corr. 1, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100) EUH071

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques (%)
2-octyl-2H-isothiazol-3-one	N° CAS: 26530-20-1 N° CE: 247-761-7 N° Index: 613-112-00-5 N° REACH: 01-2120768921- 45	(0,0015 ≤ C ≤ 100) Skin Sens. 1A, H317

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Troubles respiratoires: consulter un médecin/service médical.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter

un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

11/09/2023 (Date de révision) 15/04/2024 (Date d'impression) FR - fr

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Procédés de nettoyage

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Quantités importantes: mettre les substances solides dans des récipients qui ferment.
 Rincer les surfaces souillées à l'eau savonneuse. Nettoyer le matériel et les vêtements

après le travail.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection

individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec. Conserver à température ambiante. Stocker dans un

endroit bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Sources de chaleur. Agent oxydant.

Durée de stockage maximale : 1 année

Matériaux d'emballage : Matière synthétique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets locaux, inhalation 32,5 mg/m³	
A long terme - effets locaux, inhalation 32,5 mg/m³	
DNEL/DMEL (Population générale)	
A long terme - effets locaux, inhalation 6,5 mg/m³	
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,2 mg/l

11/09/2023 (Date de révision) 15/04/2024 (Date d'impression)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	
PNEC aqua (eau de mer)	0,02 mg/l
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	1,7 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0,74 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	0,074 mg/kg poids sec
PNEC (Sol)	
PNEC sol 0,031 mg/kg poids sec	
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	1 mg/l

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de protection (EN 166)

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034)

Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374)

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Couleur : Variable.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Apparence : Pâteux.

Odeur : odeur de vinaigre. Seuil olfactif Pas disponible Point de fusion Non applicable Point de congélation Pas disponible Point d'ébullition : Pas disponible Inflammabilité Non applicable Limite inférieure d'explosion Non applicable Limite supérieure d'explosion : Non applicable : > 100 °C Point d'éclair Température d'auto-inflammation : Non applicable Température de décomposition : Pas disponible : Pas disponible рΗ : Pas disponible pH solution Viscosité, cinématique : > 20,5 mm²/s (40°C) Solubilité : Pas disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) : Pas disponible Pression de vapeur : Pas disponible Pression de vapeur à 50°C : Pas disponible

Masse volumique : 0,98 g/l (EN ISO 1183-1; 23°C)

Densité relative : Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C : Non applicable
Taille d'une particule : Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en COV : < 1 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

triacétoxyéthyisilane (17689-77-9) DL50 oraie rat	Toxicité aiguë (Inhalation) :	Non classé	
DL50 orale rat 1480 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aigué, Rat, Mále / femeile, Valeur expérimentale, Oral) Nydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 0,03% aromatiques (64742-46-7) DL50 orale rat	,	Non classe	
Nydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, vocifiques, <0,03% aromatiques (64742-46-7) DL50 orale rat			
DL50 orale rat S000 mg/kg (OECD 401 (Acute Oral Toxicity)) DL50 cutanée lapin 3160 mg/kg (OECD 402 (Acute Dermal Toxicity)) S000 mg/kg (OECD 402 (Acute Dermal Toxicity)) S000 mg/kg (OECD 403 (Acute Inhalation Toxicity)) S000 orale rat S000 mg/kg (Rat, Étude de littérature, Oral) DL50 cutanée lapin S000 mg/kg de polds corporet (Lapin, Étude de littérature, Dermique) DL50 cutanée lapin S000 mg/kg de polds corporet (Lapin, Étude de littérature, Dermique) CL50 Inhalation - Rat 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Corrosion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Labicion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique) Labicion cutanée/irritation cutanée 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de littérature, Dermique 2 mg/m² (4 h. Rat, Étude de	DL50 orale rat		
DL50 cutanée lapin	hydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques (64742-46-7)		
CL50 Inhalation - Rat	DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (OECD 401 (Acute Oral Toxicity))	
2-cotyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1) DL50 orale rat 550 mg/kg (Rat, Étude de littérature, Oral) DL50 cutanée lapin 690 mg/kg de poids corporel (Lapin, Étude de littérature, Dermique) CL50 Inhalation - Rat > 2 mg/m² (4 n. Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée. Individual de la correction de correction de correction de correction de correction de correction de correction or sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée. Individual ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée. Viacétoxyéthylsilane (17689-77-9) PM	DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg (OECD 402 (Acute Dermal Toxicity))	
DL50 orale rat S50 mg/kg (Rat. Étude de littérature, Oral) DL50 cutanée lapin S60 mg/kg de poids corporel (Lapin, Étude de littérature, Dermique) CL50 Inhalation - Rat > 2 mg/m² (4 h, Rat. Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé (Corrosivité: sur la base de résultats de text de corrosion cutanée, les critères de classification en sont pas remplis, (Corrosivité: sur la base de résultats de la subtrate de carosion cutanée, les critères de classification en sont pas remplis (Drosivité: sur la base de résultats de text de corrosion cutanée, les critères de classification en sont pas remplis) Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) PH	CL50 Inhalation - Rat	> 5266 mg/l/4h (OECD 403 (Acute Inhalation Toxicity))	
DL50 cutanée lapin 690 mg/kg de polds corporel (Lapin, Étude de littérature, Dermique) CL50 Inhalation - Rat > 2 mg/m² (4 h, Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis) (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) PH 2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75) Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé, (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé, (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé. Axton Cutsine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), in vivo, Cochon d'inde Axton Cutsine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), in vivo, Cochon d'inde Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731.67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Non classé STOTO (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition inque)	2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)		
CL50 Inhalation - Rat 2 mg/m² (4 h, Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs)) Corrosion cutanée/irritation cutanée Non classé (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis) Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) PH	DL50 orale rat	550 mg/kg (Rat, Étude de littérature, Oral)	
Corrosion cutanée/irritation cutanée in Non classé (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de corrosion cutanée, les critères de classification ne sont pas remplis) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) pH	DL50 cutanée lapin	690 mg/kg de poids corporel (Lapin, Étude de littérature, Dermique)	
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) pH	CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/m³ (4 h, Rat, Étude de littérature, Inhalation (vapeurs))	
pH 2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75) Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé), (D'après les données d'essais. Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé), (D'après les données d'essais. Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) pH 2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sensibilisation cutanée: Non classé. Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), in vivo, Cochon d'Inde Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) \$417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Corrosion cutanée/irritation cutanée :	de classification ne sont pas remplis). (Corrosivité: sur la base de résultats de test de	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire i. Non classé (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé). (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé). (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé). (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé). (D'après les données d'essais; Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non classé. Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sensibilisation cutanée: Non classé. Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non clas	triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) pH	рН	2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75)	
pH 2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75) Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sensibilisation cutanée: Non classé. Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), In vivo, Cochon d'Inde Not sensitising (OECD 406 - Guinea Pigs (Buehler Method)) Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) > 3417.23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20.5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	classé). (D'après les données d'essais. Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Sensibilisation cutanée: Non classé. Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), In vivo, Cochon d'Inde Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) > 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Skin Sensitisation (test on mixture), In vivo, Cochon d'Inde Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) \$3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	рН	2,77 (10 g/l, 20 °C, CIPAC MT 75)	
Skin Sensitisation (test on mixture), In vivo, Cochon d'Inde Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique	Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Sensibilisation cutanée: Non classé.	
d'Inde Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) ≥ 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C)	Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétiqu	ie	
Cancérogénicité : Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) > 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) > 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C)	,	Not sensitising (OECD 406 - Guinea Pigs (Buehler Method))	
Toxicité pour la reproduction : Non classé triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) ≥ 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C)	Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé	
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) ≥ 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C)	S .		
LOAEL (animal/femelle, F1) > 731,67 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: female) NOAEL (animal/femelle, F1) ≥ 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	·	Non classe	
NOAEL (animal/femelle, F1) ≥ 2500 mg/kg de poids corporel (Animal: rat, Animal sex: female) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	·		
(STOT) (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé (STOT) (exposition répétée) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9) NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	. ,		
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours) ≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male) Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	(STOT) (exposition unique)		
Danger par aspiration : Non classé Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	≥ 3417,23 mg/kg de poids corporel (Animal: , Animal sex: male)	
Viscosité, cinématique > 20,5 mm²/s (40°C) triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Danger par aspiration :	Non classé	
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique		
	Viscosité, cinématique	> 20,5 mm²/s (40°C)	
Viscosité, cinématique 4,7 mm²/s (25 °C, OCDE 114)	triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
	Viscosité, cinématique	4,7 mm²/s (25 °C, OCDE 114)	

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

hydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques (64742-46-7)	
Viscosité, cinématique	< 20,5 mm²/s (40°C)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général

: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

: Non classé (D'après les données d'essais; Non classé). (D'après les données d'essais. Non classé)

Non rapidement dégradable

Non rapidement degradable	
triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	
CL50 - Poisson [1]	251 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Brachydanio rerio, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CE50 - Crustacés [1]	62 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CE50 - Crustacés [2]	168,7 mg/l (Méthode C.2 de l'UE, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across, GLP)
CE50 72h - Algues [1]	76 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Scenedesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Taux de croissance)
CE50 72h - Algues [2]	73 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Scenedesmus subspicatus, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Biomasse)
CE50 72h algues (3)	24,41 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale)
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	
CL50 - Poisson [1]	0,14 mg/l (96 h, Pimephales promelas, Étude de littérature)
CL50 - Poisson [2]	0,05 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Étude de littérature)
CE50 - Crustacés [1]	0,18 mg/l (48 h, Daphnia magna, Étude de littérature)
CE50 - Crustacés [2]	0,32 mg/l (48 h, Daphnia magna, Étude de littérature)

12.2. Persistance et dégradabilité

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Biodégradation	74 % (21d; OECD 301A)
hydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques (64742-46-7)	
Biodégradation 74 % (OECD 306: Biodegradability in seawater; closed bottle test; 28d)	
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	
Persistance et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.	

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,9 (QSAR, KOWWIN, 20 °C)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.	
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)		
BCF - Poisson [1]	1280 (67 jour(s), Lepomis macrochirus, Système à courant, Étude de littérature)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,45 (Valeur expérimentale)	
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation (500 ≤ FCB ≤ 5000).	

12.4. Mobilité dans le sol

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)		
Tension superficielle	30,5 mN/m (20 °C, Méthode A.5 de l'UE)	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	1 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)	
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.	
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	
Ecologie - sol	Aucune donnée (expérimentale) disponible sur la mobilité de la substance.	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Axton Cuisine & Bain Mastic Silicone Acétique

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

Composant

triacétoxyéthylsilane (17689-77-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
2-octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

Informations écologiques

: Déchets non dangereux.

: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

: Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

: Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532) : 08 04 10 - déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09 15 01 02 - emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID /

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non réglementé pour le trar	sport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Liste de restriction de l'Union européenne (annexe XVII de REACH)		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(b)	triacétoxyéthylsilane; hydrocarbures, C15-C20, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <0,03% aromatiques; 2-octyl-2H- isothiazol-3-one	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10
3(c)	2-octyl-2H-isothiazol-3- one	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : < 1 %

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878		
2.2		Modifié	

Abréviations et acronymes:		
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures	
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route	
ETA	Estimation de la toxicité aiguë	
VLB	Valeur limite biologique	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service	
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008	
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum	
DNEL	Dose dérivée sans effet	
CE50	Concentration médiane effective	
N° CE	Numéro de la Communauté européenne	
EN	Norme européenne	
IATA	Association internationale du transport aérien	
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses	
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)	
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)	
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé	
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé	
NOAEL	Dose sans effet nocif observé	
NOEC	Concentration sans effet observé	
VLE	Limite d'exposition professionnelle	
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique	
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet	
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006	
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer	
FDS	Fiche de Données de Sécurité	
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable	
WGK	Classe de pollution des eaux	

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 2 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Acute Tox. 3 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3	
Acute Tox. 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3	
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1	
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.	
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	
H301	Toxique en cas d'ingestion.	
H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
H311	Toxique par contact cutané.	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H330	Mortel par inhalation.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
Skin Corr. 1	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A	

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.